

coopération au développement ont été signés en 1994, un accord commercial en 1995, et une convention de double imposition en 1997.

### **Coopération au développement**

- En mars 1990, lorsque le Vietnam s'est retiré du Cambodge et a démarré son vaste programme de renouvellement économique, le Canada a rétabli l'admissibilité du Vietnam à l'aide officielle au développement. Au cours des sept années qui ont suivi, le Canada a versé quelque 77 millions de dollars en aide publique directe. Pour l'année financière 1996-1997, le Canada a donné environ 21 millions de dollars.
- L'approche canadienne dans le domaine de la coopération en matière de développement avec le Vietnam vise essentiellement à appuyer le développement durable et à donner aux Vietnamiens les moyens d'affronter les défis du passage à une économie de marché. Cela nécessite l'établissement de réformes économiques, sociales et politiques; le transfert de la technologie et du savoir-faire canadien dans des secteurs comme l'environnement, les technologies de l'information, les transports, l'énergie et l'éducation; et la mise en valeur des programmes nationaux et locaux pour atténuer la pauvreté.